

LÉGISLATION CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 15/07/2011 15:48

Bonjour, je voudrais savoir pour quelles raisons le gouvernement persiste à interdire le cannabis en France? Ce n'est évidemment pas pour des raisons de santé publique car dans ce cas le tabac et l'alcool seraient eux aussi prohibés, même si ces produits sont dans nos meurs depuis plus longtemps que le cannabis, si les citoyens d'un état le réclame le gouvernement doit s'exécuter (démocratie en latin = pouvoir au peuple). De surcroît la légalisation du cannabis aurait plusieurs effets bénéfiques : La vente légale comme aux Pays-Bas rapporterait de l'argent à l'état au lieu d'en rapporter aux trafiquants ce qui engendrerai une énorme perte de profit pour les mafia, ce qui les affaiblirai grandement. Fini aussi les revendeurs en bas des cités et des écoles, et plus besoin pour des personnes respectables comme moi de côtoyer des trafiquants pour se procurer du cannabis. De plus, les personnes ne consommant pas de cannabis ne seraient pas concerné car chaque personne fait ce qu'il veut de sa santé. On oblige personne à boire et on obligerait personne à fumer du cannabis. Si le gouvernement persiste dans cette politique il devra la justifier par des arguments en bétons. Alors, qu'avez-vous à répondre à ça ?
Cordialement

Mise en ligne le 15/07/2011

Bonjour,
Nous entendons bien vos arguments en faveur d'une légalisation contrôlée du cannabis et d'ailleurs, un groupe de travail parlementaire à l'assemblée nationale vient de rendre un rapport en ce sens.
Cependant, nous vous rappelons que notre service n'a pas vocation à se positionner sur cette question. Si ce sujet vous tient à coeur et vous passionne, nous vous encourageons à faire part de votre point de vue à la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) par exemple ou à prendre contact avec les associations existantes militant en ce sens.

Cordialement
